

## PRENUMERATA

w Paryżu i na prowincji:

KWARTALNIE..... 5 fr.  
 PÓLROCZNIE..... 10 fr.  
 ROCZNIK..... 20 fr.

Zagranicą:

ROCZNIK..... 22 fr.

TELEFON :

TRUDAINE 61.42

# POLONIA

REVUE HEBDOMADAIRE POLONAISE

PARAISANT CHAQUE SAMEDI

## ABONNEMENTS

Paris et Départements:

TROIS MOIS..... 5 fr.  
 SIX MOIS..... 10 fr.  
 UN AN..... 20 fr.

Etranger:

UN AN..... 22 fr.

TÉLÉPHONE :

TRUDAINE 61.42

REDAKCJA I ADMINISTRACJA — 3<sup>bis</sup>, rue La Bruyère, 3<sup>bis</sup> — RÉDACTION ET ADMINISTRATION

## Le Devoir des Polonais à l'Étranger

L'unité d'opinion qui s'est manifestée en Pologne d'une façon si grandiose après l'attentat à la nation polonaise commis à Brześć-Litewski, devrait servir d'exemple aux Polonais à l'étranger.

La colonie polonaise à Paris a, hélas, toujours été l'inverse d'une communauté unie. Cet état de choses est un mal non seulement en soi-même, mais aussi parce que l'opinion publique française croit voir dans le tableau que présente ici notre colonie l'image des conditions régnant en Pologne. Toute personne au courant de ce qui se passe dans notre pays se rend toutefois compte que les différends et les petits antagonismes qui font souvent tant de bruit dans certains milieux polonais de Paris, font l'effet, par rapport à la Pologne, de ces miroirs concaves qui déforment les images qu'ils reflètent. Ce que nous voyons aujourd'hui dans les milieux en question est déjà depuis bien longtemps devenu une tradition. Les années passées loin du pays y sont pour beaucoup.

Nous savons qu'aucun apostolat ne pourra écarter ces symptômes. Nous savons, également, que les grandes heures que nous vivons en ce moment n'auront elles-mêmes pas le pouvoir de provoquer un changement à fond dans cette situation. Mais nous voulons croire qu'elles ne resteront pas entièrement sans influence.

Désireux de notre côté d'éviter des polémiques inutiles et partisans de l'entente, nous déclarons cependant que l'union doit avoir pour bases la sincérité et les convictions. Pour poser nettement la question, nous distinguons trois degrés d'union : le plus haut, qui est la collaboration politique et générale dans tous les domaines nationaux ; un degré moyen, qui consiste dans la collaboration pour la défense des intérêts nationaux en dehors du domaine strictement politique, et enfin le plus bas, qui se borne à la tolérance.

La condition de la collaboration politique et complète est l'unité des opinions politiques. Pour parler un langage clair, nous pouvons collaborer politiquement avec ceux qui sont partisans d'une action non seulement politique, mais également militaire, aux côtés des Puissances alliées. Si, en dehors de cela, l'individu en question appartient à tel ou tel parti politique, nous n'y attachons aucune importance.

Ceux parmi les Polonais dont les sympathies sont acquises aux Alliés, mais qui adoptent une attitude platonique et sont opposés à une intervention active en faveur de la cause de l'Entente, et à la formation d'une Armée polonaise en France, ceux-là nous rendent impossible la collaboration politique avec eux. Ceci n'exclut nullement la collaboration pour la défense des intérêts nationaux en dehors du domaine politique.

Pour ce qui est d'individualités isolées dont l'indifférence envers l'Entente est si grande qu'ils ne lui témoignent pas même de sympathies platoniques, nous ne pouvons, nous qui sommes sans réserves du côté des Alliés, qui vivons en pleine guerre en pays alliés — collaborer avec eux sur aucun terrain. Nous ne comptons cependant pas entrer en lutte avec eux, ne fût-ce que parce que nous estimons que notre devoir est de consacrer notre temps à une besogne plus utile et plus productive.

Nous adoptons nous-mêmes une attitude de tolérance, mais nous n'en demandons pas pour nous à nos adversaires. Nous estimons seulement que l'intérêt public exige que la lutte soit maintenue par eux dans les limites des questions de faits, évitant les attaques personnelles et les affirmations contraires à la vérité. Si les polémiques dans les milieux polonais de Paris pouvaient être, grâce à l'influence de l'unité qui règne en Pologne, ramenées dans ces cadres, un succès appréciable serait obtenu.

Tout Polonais non pénétré d'idées préconçues et d'ambitions personnelles, mais sincèrement désireux d'agir pour le bien général, a le devoir de consacrer à ce but ses efforts constants et soutenus.

### Démenti à une assertion mensongère de M. Eugène Lewyckij

L'Agence Polonaise Centrale de Lausanne nous communique le démenti suivant :

Au cours de la discussion du budget, à la séance du 22 février, au Reichsrat, M. Eugène Lewyckij, député ukrainien, a affirmé, entre autres, que des hommes politiques polonais de Varsovie avec, à leur tête, M. Roman Dmowski, en 1910, alors que le gouvernement russe voulait faire quelques concessions politiques aux Polonais, auraient conclu avec ce gouvernement un pacte secret en vertu duquel ils auraient donné leur consentement à ce que le gouvernement de Chelm fût séparé de la Pologne.

L'Agence Polonaise Centrale est autorisée à déclarer que cette assertion de M. E. Lewyckij est mensongère. Il n'a été conclu avec le gouvernement russe aucun accord consentant, au prix de concessions illusives, à la séparation de la terre de Chelm du Royaume du Congrès. Jamais aucun Polonais n'aurait donné son consentement à un tel acte de violence.

## Il faut détruire l'Autriche-Hongrie !

On a bien détruit jadis l'Etat polonais et voulu détruire jusqu'à la nation polonaise.

On est fort occupé, ce nous semble, à détruire l'Etat russe.

On ne travaille pas mal à détruire l'Etat polonais qu'on avait prétendu faire renaître.

On? Qui donc? L'Allemagne et l'Autriche-Hongrie.

Oh! sans doute, nous connaissons la thèse : l'Autriche n'est pas responsable, elle obéit à l'Allemagne, elle doit lui obéir, elle le fait à regret à son corps défendant, elle aime la Pologne. Au reste, dans le cas récent, c'est l'Allemagne qui a dirigé les pourparlers avec l'Ukraine au sujet de Chelm, et maintenant c'est l'Autriche, cette grande protectrice de la Pologne, qui vient d'intervenir pour que n'ait pas lieu l'annexion de Chelm à l'Ukraine.

Pesons ces objections ; si l'Autriche n'a de volonté et de forces que pour les mettre au service de l'Allemagne, jamais la Pologne intégrale et indépendante ne verra le jour. Ces volontés et ces forces devront concourir à l'étranglement de la Pologne : il est donc de l'intérêt de la Pologne de les briser comme lui étant hostiles, sinon d'apparence, du moins de fait. Comme on ne pouvait battre Napoléon lui-même, on l'épuisait en battant en détail ses lieutenants en Espagne ou en Allemagne. L'Allemagne n'est pas plus imbattable que Napoléon et on la battra ; mais pour faciliter ce grand œuvre il faut frapper le « brillant second ». Au reste l'Autriche aime la Pologne comme l'ogre aimait les petits enfants pour s'en réparer. Elle grinçait des dents en manière de remerciements, quand elle voyait la Pologne de Sobieski assez forte pour la sauver et délivrer Vienne de la menace turque. Elle pleurait avec Marie-Thérèse en prenant un morceau de Pologne, mais elle prenait ; et elle pleurait bien davantage encore, quand, au deuxième partage de la Pologne, la Prusse et la Russie oublièrent méchamment de lui faire sa part. Elle a pleuré en se voyant au XIX<sup>e</sup> siècle forcée de mettre fin à l'existence de la République de Cracovie dangereuse pour l'avenir de l'idée monarchique ; et sans doute, depuis un demi-siècle, elle pleure de ne pouvoir elle-même initier les Polonais varsoviens aux beautés de son libéralisme galicien. Elle vient encore de pleurer à la vue de ce qu'avaient fait aux Polonais les Allemands et les Lithuaniens à Brześć Litewski. Le malheur est que les plénipotentiaires autrichiens à Brześć qui font les étonnés, n'ont nullement été étrangers à l'étranglement de la Pologne qui s'y préparait. Le *Journal de Genève*, organe sérieux d'un pays neutre, écrit sous ce titre suggestif : « C'est l'Autriche qui a tout fait » : « Les conventions concernant le tracé de la frontière entre l'Ukraine et la Pologne sont exclusivement l'œuvre du Comte Czernin et de la délégation ukrainienne. La délégation allemande s'était expressément déclarée complètement désintéressée dans cette question. »

Ce qui tendrait à le faire croire, c'est la facilité avec laquelle l'Autriche, sans force devant la volonté allemande, vient, dit-on, d'obtenir l'annulation de l'article du traité de Brześć concernant Chelm. Si c'était son œuvre, elle a pu y renoncer, s'il se trouvait que, pour le moment, il y avait intérêt pour la raison sociale austro-allemande à y renoncer, ou à paraître y renoncer. Il s'agit en ce moment d'établir une solide et

cordiale confraternité d'armes entre la vaillante armée polonaise de Dowbór-Muśnicki et les armées allemandes en campagne contre la Russie bolcheviste. C'est là peut-être une occasion propice d'entraîner la Pologne dans les voies, où elle semblait jusqu'alors peu disposée à entrer : il s'agit de faire coopérer les troupes polonaises à des opérations allemandes sous la direction suprême du commandement allemand. Leurs débuts à Mohilew qui ont fait frémir d'une juste joie toute la Pologne, ont été, dès maintenant, déjà plus glorifiés par les Etats centraux que ces braves ne pouvaient s'y attendre. Tout ce qu'ils ont fait, font ou feront sera exploité en Pologne par les autorisés et la presse austro-allemandes. Ce que Piłsudski n'a pas voulu faire, on espère pouvoir entraîner Dowbór-Muśnicki à le réaliser. Et sa popularité qui le fait déjà comparer à Dombrowski, permettra le recrutement d'une armée polonaise pour le Mitteleuropa. On assignera à cette armée un rôle et un front propres à ne point lui déplaire, capables même à flatter l'amour-propre national polonais. Ceci libérera encore de forts contingents allemands et austro-hongrois qui trouveront leur place sur les fronts occidentaux ou méridionaux ; et la Pologne se trouvera fort surprise d'avoir travaillé pour le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche. Au reste, si ce plan réussissait, ces Messieurs la paieraient alors d'ingratitude ; cela, elle en peut être bien sûre.

En attendant le bruit court — mais peut-on appeler bruit l'énoncé de faits qu'ont préparés quatre-vingts ans de colonisation intensive allemande? — que l'Allemagne va rectifier sa frontière polonaise, non pas en rendant Thorn, Posen, Gnesen à la Pologne, mais en prenant à cette dernière Czenstochowa, Bendzin, Dombrowa et Łódź. Les journaux croient même savoir que les Polonais sont enchantés de regagner Chełm en perdant leur bassin minier de Dombrowa et Łódź, leur Manchester. On ajoute que l'Allemagne leur fait entrevoir l'acquisition d'une tranche de Lithuanie, tout en annexant elle-même le gouvernement de Suwalki. Et, brochant sur le tout, on annonce que l'Autriche souscrit volontiers à ces arrangements avantageux pour la Pologne, et garde pour elle la Galicie. Aussi bien, n'avions-nous pas appris il y a un mois de la bouche même d'une Excellence polonaise d'Autriche, M. Biliński, que « l'Autriche ne peut abandonner cette perle de la couronne des Habsbourg qu'est la Galicie? » Avant la guerre, nous croyions que M. Biliński et nombre de ses pareils étaient des Polonais d'Autriche ; aujourd'hui nous nous apercevons que ce sont des Autrichiens de nom polonais, mais parfaitement insoucieux de l'intégrité de la Pologne. Le rôle de l'Autriche dans le duo austro-allemand est de faire trouver avantageux aux Polonais les projets qu'ont sur eux les Allemands. Le cas de M. Biliński et la question de la Galicie sont typiques : la couronne des Habsbourg serait abimée si l'on en enlevait la perle galicienne pour en parer la sirène varsoivienne. Donc, il faut sacrifier la Pologne à l'Autriche. De temps en temps, pour impressionner la masse polonaise, on se livre à une petite manifestation : c'est ainsi que le professeur Jaworski, ancien président du Comité National Suprême et quelques Excellences, anciens ministres ont renvoyé à la chancellerie autrichienne leurs décorations, lorsqu'ils ont appris l'existence de l'article du traité de Brześć relatif à Chełm, ou plutôt lorsqu'ils se sont rendu compte du bruit que faisait ce malencontreux article dans la masse. Ayant ainsi jeté quelques croix et quelques rubans à la tête d'un ministre de cour, ils ont compris qu'ils avaient assez fait pour la Pologne et l'article ayant été modifié pour des motifs intéressant seulement l'Autriche et l'Allemagne, ils pensent avoir sauvé la patrie polonaise qu'ils perdraient en réalité, s'ils arrivaient à la rassurer dans la mesure où ils le désirent. Regagner Chełm, quand on perd Łódź et Dombrowa, quelle épouvantable duperie ! Se voir promettre Grodno et Białystok dans un avenir prochain, et être, en attendant, assuré de perdre Suwalki, le bon billet, le beau lâchage de la proie pour l'ombre ! L'Autriche se pose en protectrice de la Pologne, mais débauche ses chefs politiques en les faisant Excellences ; et elle la laisse amputée d'une de ses provinces les plus foncièrement polonaises, pour ne pas endommager la couronne des Habsbourg ! De qui se moque-t-on ?

Depuis trop longtemps il existe en Galicie des Polonais qui s'emploient à oblitérer et à anesthésier le fort bon sens politique de tous les autres Polonais, en proposant tous les jours à leur admiration la générosité autrichienne. En fait il

s'agit d'empêcher la Pologne de se constituer aux dépens de l'Autriche-Hongrie. L'Allemagne, quand on lui parle de Posen, étend son gantelet de fer et profère : « Jamais ». L'Autriche est trop faible pour prendre ce ton ; alors certains Polonais sont chargés par elle de dire : « La Pologne ne saurait pousser l'ingratitude vis-à-vis de l'Autriche jusqu'à lui réclamer le membre arraché par celle-ci à l'ancienne Pologne. Tout au plus pourrait-on donner à l'Autriche un nouveau morceau de Pologne, — ce que l'Allemagne voudrait bien lâcher, — ce que le comte Andrassy appelle « toute la Pologne » pour sauver aussi la nationalité polonaise. » C'est là ce qu'on appelle l'union personnelle de la Pologne et des Habsbourg, et qui n'est qu'un nouveau numéro dans la série des partages de la Pologne.

Il faut pourtant choisir : ou c'est l'Autriche-Hongrie qui vivra de la destruction des nations slaves, ou ce sont les nations slaves qui renaitront sur les ruines de l'Autriche. Nous avons la faiblesse de pencher pour cette dernière solution, en dépit de tous les bourrages de crânes ou à cause d'eux. Il faut détruire l'Autriche-Hongrie.

La Pologne a pour cette œuvre des moyens sûrs, des alliés proches, puissants, actifs, sûrs eux aussi.

WARSZAWIAK.

## LA POLITIQUE POLONAISE EN AUTRICHE

La politique polonaise vient de remporter un succès en Autriche, un succès à l'autrichienne, c'est-à-dire quelque chose de fallacieux et de trompeur.

L'Allemagne, et l'Autriche sa complice, avaient décidé de jouer un tour aux Polonais, à cette nation si malencontreusement établie entre les deux pays et qui les empêche de poursuivre à travers les territoires slaves leur séculaire *Drang nach Osten*.

L'Allemagne et l'Autriche avaient décidé à Brześć-Litewski de concéder le territoire polonais de Chełm, à l'Ukraine qui, dit-on, ne le demandait pas.

Aussitôt les trois Polognes frémirent d'indignation, les journaux fulminèrent ; des meetings se formèrent ; des grèves éclatèrent. Au Parlement de Vienne, l'ancien ministre Głombiński démontra que les Ukrainiens à Brześć-Litewski n'avaient pas revendiqué la possession de Chełm et mit à jour le côté frauduleux et méchant de l'intrigue austro-allemande contre la Pologne.

Vienne et Berlin attentifs à surveiller l'agitation polonaise, comme fait un médecin des soubresauts d'un fiévreux, mesurèrent exactement le calmant qu'il fallait administrer au patient.

Le club polonais du Parlement de Vienne qui se flatte toujours d'un grand rôle dans la monarchie danubienne, malgré qu'il n'en soit plus à s'étonner de la duplicité dont il est le témoin et la victime, le *Kolo Polskie* reçut une fois encore des promesses, du bienveillant prince que Dieu a placé sur le trône des Habsbourg et qui, à l'exemple de ses aïeux, ne peut avoir que tendresse et magnanimité pour la Pologne.

Les députés galiciens reçurent la promesse que la terre de Chełm ne serait pas donnée aux Ukrainiens qui ne la réclament pas.

Ce magnifique cadeau de l'amitié autrichienne n'a pas été obtenu sans peine. L'Allemagne toujours sévère et morigénante pour la Pologne ne voulait rien entendre ! Les amis de Vienne eurent bien de la peine à sauvegarder l'intérêt de leurs chers Polonais. Que deviendrait cette pauvre Pologne, si l'Autriche ne la protégeait sans cesse contre les appétits de Berlin !

Le *Kolo Polskie* l'a bien compris ; et pour reconnaître le service rendu, il a consenti à ne pas refuser le budget ordinaire, présenté au Parlement par M. de Seidler ; il s'est abstenu dans le vote.

Cette abstention, disent les journaux, a assuré le succès de M. de Seidler, et empêché la chute du ministère.

Je n'en suis pas bien sûr !

Tout d'abord, supposons que le ministère ait été mis en minorité par la coalition de tous les Slaves contre les Allemands ; le ministère se serait-il retiré ? L'Empereur n'aurait-il pas préféré proroger ou même dissoudre le Parlement ?

On oublie que pendant les deux premières

années de guerre, le Reichsrat ne s'est pas réuni une seule fois, et que l'Empereur s'est très bien procuré tous les crédits de guerre, par l'application de l'article 14 de la Constitution.

D'autre part, j'ai beau additionner les voix qui se sont prononcées pour ou contre le ministère, je ne trouve pas que l'appoint des 64 suffrages polonais pouvait déterminer une majorité dans un sens ou dans un autre. Ce n'est pas la première fois que des journaux hypocrites et menteurs, rédigés par d'astucieux Viennois comme *Neue Freie Presse*, donnent des chiffres, et en même temps des appréciations qui contredisent ces chiffres. Vienne ne manque jamais de faire croire aux autres Slaves qu'elle dispose contre eux de l'arme efficace du polonisme.

Les crédits ordinaires ont été votés par 240 voix contre 121 ; les Polonais se sont abstenus. Or les Polonais sont 64, nombre insuffisant pour changer le scrutin.

Par contre, si les 30 députés ukrainiens qui ont voté pour les crédits, avaient voté contre, si Polonais et Ukrainiens, à l'exemple des Tchèques et des Yougo-Slaves, avaient voté contre, alors en effet, le ministère eut été en minorité.

Dans un deuxième vote relatif aux crédits de guerre, les Polonais cette fois ont voté contre ; les crédits néanmoins ont été acceptés par 203 voix contre 161. Les Ukrainiens ont continué de voter pour le gouvernement, et il semble qu'un certain nombre de Polonais se soient encore abstenus.

Que conclure de ces deux épreuves ?

Tout simplement que la majorité du Reichstag redoute la dissolution de l'Assemblée, dans le cas où les crédits de guerre seraient refusés. Que d'autre part, il n'existe pas d'union entre les Slaves d'Autriche, ce que l'on ne sait que trop.

Les Ukrainiens, systématiquement, trouveront toujours blanc ce que les Polonais verront noir ; les Polonais eux-mêmes ne s'uniront définitivement aux Tchèques et aux Yougo-Slaves que le jour où se préparera l'ultime effort contre la Monarchie.

Or la Monarchie des Habsbourg est plus solide que jamais. Tous ses ennemis sont vaincus ; Russie, Roumanie, Serbie, Montenegro sont battus, punis, rançonnés, démembrés. L'Italie elle-même a reçu son châtiement. La moitié de la Vénétie redevient autrichienne.

Les deux empires germaniques de Vienne et de Berlin, avec le concours de trente millions de Slaves ont abattu toute l'Europe orientale et s'approprient à traiter de même l'Europe occidentale. Ils n'ont trouvé dans l'Est de l'Europe que désordre et désunion.

Que dans le désarroi du monde slave, les Polonais s'efforcent de sauvegarder leurs territoires, et leur liberté d'allure ; on n'en sera pas surpris.

Ils savent bien d'ailleurs que ce n'est ni l'Autriche, ni surtout l'Allemagne qui restaureront la Pologne dans ses droits et ses territoires : mais « il est écrit » que l'Autriche et l'Allemagne destructrices de la Pologne, comme la Russie, contribueront toutes ensemble au rétablissement de cette Pologne.

Tant que les trois ennemis de la Pologne s'entendaient contre elle, la Pologne était accablée. Mais le jour béni est venu où les trois larrons ont formé deux camps et ont entrepris de se dévorer mutuellement. L'Empire russe est par terre ; les deux empires germaniques auront leur tour !

La Pologne fut détruite « internationalement » ; c'est aussi par l'internationale des Alliés qu'elle sera restaurée.

Que les Polonais « empruntent » aujourd'hui à l'Autriche ou bien à l'Allemagne, et qu'ils empruntent demain aux Alliés, ils n'auront pas à s'en excuser, puisque chez les uns et chez les autres on doit beaucoup à la Pologne, et que, justice ne sera faite qu'après qu'on lui aura tout restitué !

GEORGES BIENAIMÉ.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1918, le prix d'abonnement de POLONIA est :

En France :

20 francs par an.

10 » 6 mois.

5 » 3 mois.

A l'étranger :

22 francs par an.

## UNE MANŒUVRE GERMANIQUE

L'Armée Polonaise en Russie  
et l'Allemagne

Le correspondant du *Temps* télégraphique, à la date du 6 mars, à propos du général Dowbór-Muśnicki :

Le jour semble se faire sur les tristes circonstances qui ont amené le général polonais Dowbór-Muśnicki à s'entendre avec le général Hoffman pour échapper aux persécutions décrétées par le commandant en chef maximaliste Krylenko et menaçant d'anéantir les troupes polonaises en Russie.

Le *Dziennik Polski*, organe officiel du *Conseil Polonais de l'Union des Partis*, tout en blâmant sévèrement la décision de Dowbór-Muśnicki, écrit :

Il a été sans doute induit en erreur par des renseignements faux, et comme militaire professionnel, ignorant les dessous de la politique allemande, il ne paraît pas avoir compris l'énorme faute qu'il allait commettre. Les Allemands ont fait aussi tout le possible pour dissimuler devant Dowbór-Muśnicki, les tristes péripéties des négociations de Brzesz-Litewski et l'abominable violence de l'arrachement du territoire de Chelm. Il convient d'ajouter que Dowbór-Muśnicki a agi selon les instructions du conseil de régence de Varsovie lui prescrivant de conserver intactes l'ensemble des forces militaires polonaises à lui confiées.

Suivant la résolution du *Conseil Polonais de l'Union des partis* de Petrograd, toute l'émigration proteste avec indignation contre l'acte de Dowbór-Muśnicki dont il est seul responsable.

D'autre part le *Journal des Débats* du 10 mars a reçu à ce propos une mise au point venant d'une source polonaise. En voici le passage essentiel :

Les Austro-Allemands s'efforcent par tous les moyens de diminuer dans l'opinion mondiale l'impression produite par la vibrante protestation avec laquelle la nation polonaise tout entière a accueilli le traité germano-ukrainien.

C'est précisément dans ce but que le bulletin d'état-major allemand du 3 mars a annoncé qu'« à Bobruisk s'est effectuée la jonction avec la division polonaise ». Ce bulletin se garde bien d'ajouter que cette soi-disant « jonction » n'est qu'une rencontre automatique entre les troupes allemandes en marche avec la division du général Dowbór-Muśnicki, en train de lutter avec les gardes rouges des bolcheviks et de défendre contre les massacres et les pillages de ceux-ci les Polonais établis dans ces parages, ainsi que ceux qui s'y sont réfugiés lors de l'évacuation de la Pologne par les troupes russes en retraite.

La division dont il s'agit jouait déjà, depuis plusieurs semaines, le rôle d'une simple milice nationale, sans être « une armée » dans le véritable sens du mot, comme l'eussent désiré les Polonais — une armée qui eût pu disposer de cinq cent mille combattants remplis d'une véritable haine contre l'Allemagne, et qui aurait changé en ce moment la face des choses en Russie. Malheureusement, le gouvernement de Kerenski s'était opposé à la création d'une armée polonaise autonome et l'anarchie maximaliste a paralysé d'une façon définitive les efforts de patriotes polonais dans ce sens. Les quelques détachements polonais qui, malgré le mauvais vouloir des autorités révolutionnaires russes, avaient réussi à se former, tant bien que mal, se sont trouvés ces temps derniers entre le marteau allemand et l'enclume bolcheviste.

## BULLETIN

## ● L'attitude du Club politique des partis.

Dans les derniers jours de février, a eu lieu à Varsovie une assemblée plénière du *Club politique des Partis* à laquelle ont pris part de nombreux membres de cette association et à la suite de laquelle le Club a publié la proclamation suivante :

Le *Club politique des Partis*, se référant au manifeste du Conseil de Régence à la nation polonaise, déclare qu'il considère comme désirable que le Conseil de Régence reste à son poste, espérant que le Conseil donnera sous peu une expression concrète de sa conviction qu'il lui est nécessaire de prendre appui sur la volonté de la nation.

Cette déclaration de l'organisation qui jusqu'ici était restée dans l'expectative vis-à-vis du Conseil de Régence et du gouvernement constitué sous la présidence de M. Kucharzewski, prend pour base le manifeste connu du Conseil de Régence du 14 février, dans lequel ce dernier affirmait que par le traité de Brzesz « a été réduite à néant la signification des actes des monarques » (du 5 novembre 1916 et du 12 septembre 1917) et que par conséquent « c'est la volonté de la nation que le Conseil de Régence veut prendre pour appui de sa mission et de ses efforts ».

En même temps le *Club politique des Partis* a envoyé une délégation au Conseil de Régence à l'effet de lui soumettre des postulats que l'on peut résumer en ces termes :

Le Conseil de Régence doit rester à son poste, à titre de symbole du pouvoir souverain de l'Etat en Pologne.

La démission du Cabinet doit être traitée non pas for-

mellement, mais effectivement, c'est-à-dire que les ministres de l'instruction publique et de la justice, étant suffisamment constitués, doivent être conservés, tandis qu'un nouveau cabinet ne pourra être formé que lorsque auront été obtenues de la part des autorités d'occupation d'autres concessions touchant la compétence et l'étendue des pouvoirs. Le Département politique (qui, à défaut d'un ministère des affaires étrangères, en remplissait certaines fonctions) doit être dissous, parce que, dans les conditions actuelles, il n'a pas sa raison d'être.

Les élections au Conseil d'Etat doivent être ajournées.

## ● Les Polonais de Nice à Paderewski.

Depuis l'entrée en guerre des Etats-Unis pour la cause des Alliés, le célèbre musicien I. Paderewski, président d'honneur de l'*Union Nationale Polonaise* en Amérique et membre du *Comité National Polonais*, a déployé une énergie considérable pour former une Armée polonaise prête à combattre dans la grande guerre, à côté des Alliés.

En reconnaissance de la noble action de Paderewski, qui exprime si bien les sentiments d'amitié séculaire qui unissent la France et la Pologne, le *Cercle Polonais* de Nice, dans sa dernière assemblée du dimanche 24 février, a décidé d'envoyer, à son éminent compatriote, en hommage de gratitude, l'adresse suivante :

*Cher maître et distingué compatriote,*

La colonie polonaise de Nice désire vous donner un témoignage sincère de son admiration, comme à l'un des chefs les plus vaillants du peuple polonais, car, par votre action patriotique, vous gardez depuis des années le feu sacré de notre nation qui doit remplir sa haute mission dans le monde.

Il y a environ sept ans, le cercle Polonais de Nice vous nommait membre d'honneur, et il est fier d'avoir gravé votre nom sur le marbre, en lettres d'or.

Aujourd'hui, le même cercle vous envoie une adresse collective signée par vos compatriotes, habitant la terre hospitalière de la France, afin de vous exprimer tout leur enthousiasme pour votre action patriotique aux Etats-Unis d'Amérique, d'où la voix imposante du président Wilson s'est élevée du haut de la tribune, pour une Pologne libre et indépendante, dans un appel qui a remué la conscience de l'Europe... Que la Providence vous guide jusqu'au bout de votre noble tâche, vous permettant de recueillir le fruit de votre labeur en vous ramenant au sein d'une Pologne, libre enfin, du joug ennemi.

Président : JAN STYKA.

Vice-Président : XAVIER WALICKI.

## ● Sur la Côte d'Azur.

Nous apprenons que la représentation de *Manon* au théâtre de Monte Carlo, le mardi 19 mars, sera donnée au bénéfice des Foyers du Soldat de l'Armée Polonaise en France.

FEUILLETON DE POLONIA, DU 16 MARS 1918

LES ECRIVAINS POLONAIS

## ST. PRZYBYSZEWSKI

## II

Il vous a été aisé de voir, d'après ce que j'ai dit jusqu'à présent, comme tout chez Przybyszewski s'élève d'un ton, ou, au moins, se dièse, tout — dans la « notation », aussi bien que dans l'exécution, dans la texture du « morceau », de même que dans la tessiture des voix, ici suraiguës et là supra-sombres... dans le fond et dans la forme. Il ne manque même pas de cas où Przybyszewski arrive aux dissonances stridentes, tant sont désaccordés, par l'excès de la tension, les nerfs, les sens et l'intellect de ses personnages (1).

Mais en sus de cette « altération des notes », il y a souvent chez Przybyszewski une véritable transposition ; et alors rien n'est pris dans son sens direct : *Le dehors devient le dedans ; la réalité — un songe ; la volupté — un abominable venin ; la douleur — une sangsue immonde qui se colle au cœur et en suce tout le sang...* » Pareillement, en fait de figures de rhétorique, les choses vont aussi loin que possible, et on ren-

(1) J'emploie ce vocabulaire non pas pour des effets dialectiques ; mais, outre qu'il explique le mieux ce que je veux dire, il est dans le style de Przybyszewski. Je ne fais qu'emprunter la manière dont lui-même se sert fréquemment. Il a recours, notamment, aux termes musicaux pour traduire les idées vagues, imprécises, vraiment MUSICALES. « Tous mes sentiments et toutes mes pensées privent la cadence d'une musique profonde, terrible, spectrale, musique qui porterait une face d'antique idole mexicaine... »

contre plus d'une fois dans sa prose « les mains qui respirent la passion ».

Et comment en serait-il autrement ? Przybyszewski professe la foi symboliste ; il en est un des grands prêtres. Comme tel, par parti pris, mais aussi en toute sincérité, par besoin naturel, par penchant inné, il déplace les ordres, mélange les genres, accouple le physique et le métaphysique, l'idée et le geste. « Un symboliste, écrit-il quelque part, sent intuitivement l'intime rapport entre son âme et l'âme de toute la nature ; il voit au-dessous des choses fortuites un univers secret et au delà du temporel — l'éternel illimité, dont il est sorti, lui-même. La réalité n'est pour lui qu'un symbole d'un autre monde — supérieur... »

De même qu'il grandit les choses de l'ombre qu'elles projettent sur l'éternité, et qu'il montre les âmes à nu, les cerveaux en gésine, les passions en travail. — Przybyszewski restitue au verbe sa signification pleine et initiale. Il tâche que les mots ne s'alignent pas sur ses pages en chiffres inanimés et abstraits, mais qu'ils s'unissent directement aux phénomènes sensoriels et en soient l'interprétation spontanée, immédiate et fidèle. Selon sa proposition, chaque vocable doit avoir sa valeur évocative et se rattacher au grand mystère qui s'élabore dans l'esprit et dans le cœur. « Je ne m'accroche jamais aux mots ; ce n'est que leur base sentimentale qui m'importe ; peu me chaut si elle fait jaillir ceci ou cela comme vague verbale », dit un des héros de Przybyszewski auquel il confie le soin d'exprimer pas mal de ses vérités intimes.

Pour obtenir cette éloquence émotive qui sourd des profondeurs mêmes de notre « moi », Przybyszewski conduit son dialogue par bonds et par sauts en zigzags, suivant le rythme intérieur : c'est le cœur qui bat ici la mesure et en bon métronome règle le mouvement des répliques. Elles ne se poursuivent pas, guidées par la stricte logique, tout droit sur un plan préconçu, n'avan-

cent pas à l'ordre, guidées et roides — et pré-établies. Elles vont selon les brusques sautes des sentiments, sur la ligne capricieuse, tracée par l'association des idées... Et on assiste ainsi à des colloques dépouillés du factice, teintés à la couleur de l'émotion qui les provoque, et où l'on pense tout haut, plutôt que l'on ne cause.

Après avoir exalté dans l'homme de sa prédilection et dans la femme de son rêve toutes les facultés cérébrales et sentimentales et après avoir montré l'endroit et l'envers de l'être, — Przybyszewski cherche à faire rompre à l'Inorganique son cercle de silence et de mort. Volontiers il l'associe au drame humain, vu que tout ce qui existe s'unit et reste en correspondances éternelles : « L'âme avec l'entité du monde, énonce-t-il, ne font qu'un. »

De cette façon, un jour, il confiera, par exemple, le premier rôle à la neige. C'est elle qui prête son nom à l'ouvrage (1), et y revient en leitmotiv tout le temps ; c'est elle qui prend sa part dans les péripéties de l'histoire, s'harmonise avec le destin, reflète sur les âmes, influe sur les gens et vit avec eux en communion constante...

D'ailleurs, quel qu'il soit le décor, quel qu'il soit le paysage dans lequel évoluent les acteurs — tous deux ont plus que la valeur d'un fond. Ils ne sont jamais rien moins qu'une émanation de ces acteurs, eux-mêmes. Les éléments constitutifs du lieu et de la scène perdent en quelque sorte le caractère des réalités fixes, pour figurer plutôt des symboles, — symboles de la grandeur, de l'effroi et de la beauté tragique de la vie... de la menace cruelle et aveugle du sort... de la caresse parfumée de l'amour... du remords qui aboie aux trouses des pêcheurs.

(A suivre)

JEAN TOPASS.

(1) Le drame en quatre actes : « La Neige ».

UNE UKRAÏNE AU DÉTRIMENT DE LA POLOGNE

## Les manifestations en Pologne

(Communiqués de l'Agence Polonaise Centrale de Lausanne.)

### Démonstrations à Poznań

Ces jours derniers, Poznań, à deux reprises, a été le théâtre de manifestations anti-allemandes, provoquées par le traité de Brest. Dans la nuit du 23 au 24 février on placarda sur les murs de la ville des proclamations anti-allemandes qui furent lacérées par la police. Dimanche, 24 février, au pied du monument de Mickiewicz eut lieu une manifestation au cours de laquelle furent chantés des hymnes nationaux. Cette manifestation se renouvela le soir du 27 février, non seulement cette fois devant la statue de Mickiewicz, mais encore sous la forme d'une démonstration hostile, devant le monument de Bismarck. La police opéra de nombreuses arrestations. De plus, ont été arrêtés dix-huit jeunes gens sous l'inculpation d'avoir propagé des proclamations anti-allemandes. On vient de les juger à huis clos et sur le seul et unique témoignage de l'agent de la police secrète Preuss; ils ont tous été condamnés à des peines de deux à trois mois de prison. Toutefois le président a informé les jeunes gens, âgés de dix-sept à dix-huit ans, qu'il leur serait fait remise de leur peine s'ils s'engageaient comme volontaires dans l'armée allemande.

### Répressions à Łódź.

La protestation du Conseil municipal de Łódź et les démonstrations qui, à la suite du traité de Brzesé, ont eu lieu dans cette ville, y ont provoqué de rigoureuses répressions de la part des autorités allemandes. La ville a été frappée d'une contribution de 400.000 marks. De plus, MM. Sułowski, président du Conseil municipal, et le conseiller Remiszewski, inspecteur des écoles de Łódź, ont été arrêtés, et cela parce que le Conseil avait voté une motion de ce dernier, en vertu de laquelle devaient être assignés 1.000 marks pris sur les fonds de la ville, à titre de secours aux victimes des violences de la police allemande au cours des dernières démonstrations, victimes actuellement emprisonnées ou en traitement dans les hôpitaux. Le président de la police allemande a défendu de mettre cette décision à exécution et, en outre, M. Sułowski, président du Conseil municipal, a été condamné à un an, M. Remiszewski, rapporteur de la motion, à quatre ans et demi de prison. Ces mesures ont fait une énorme impression à Łódź.

Chose caractéristique, aux démonstrations qui se sont déroulées dans cette ville ont aussi pris part les ouvriers allemands et juifs. Dans le cortège les ouvriers allemands poussaient le cri : « *Es lebe das freie Polen!* »

### La journée du 18 février en Galicie.

Dans la Pologne tout entière, à la suite du traité de Brzesé, se sont produites des manifestations, et, conjointement, des grèves qui, comme nous l'avons rapporté, ont pris une ampleur imposante. Tout travail a été interrompu le jour où elles ont eu lieu et par leur unanimité disciplinée et consciente elles ont donné l'éclatant témoignage que les Polonais sont les maîtres en terre polonaise, chez eux. Ces manifestations parvinrent à leur point culminant en Galicie, le 18 février, date fixée par le comité de tous les partis polonais, comme jour de protestation solennelle contre l'inique traité de Brzesé. Aujourd'hui seulement nous sommes en mesure de donner quelques détails sur les incidents de cette journée, d'après les journaux polonais de la Pologne prussienne et les feuilles allemandes, car depuis le 17 février aucun organe polonais de Galicie n'est arrivé en Suisse.

Le 18 février, dans toute la Galicie, chômage général. Toutes les fabriques, tous les établissements industriels s'arrêtèrent. Les tribunaux n'ouvrirent pas leurs portes; toutes les écoles furent closes; toutes les administrations, tous les offices autonomes et gouvernementaux furent fermés; tout mouvement cessa sur les lignes de chemins de fer; les postes et télégraphes mêmes ne fonctionnèrent pas. Rien ne put entrer en Galicie, rien ne put en sortir. Les Polonais donnèrent à l'Empire d'Autriche et au monde entier la preuve que, contre leur gré, rien dans ce pays, n'est mobilisable, qu'ils possèdent le souverain pouvoir en Galicie.

Nous ne possédons pas d'informations circonstanciées touchant la manifestation de Lwow, capitale du pays, on sait seulement qu'elle fut d'une imposante grandeur. Par contre, nous sommes plus copieusement renseignés en ce qui concerne celle de Cracovie. Elle se déroula sur l'immense place de la ville, et une foule de près de cent mille personnes y prit part appartenant à toutes les classes sociales. En furent cependant absents les villageois des environs à qui le Comité avait réservé des places spéciales, mais à qui les autorités autrichiennes n'avaient pas permis de franchir les barrières. En revanche on y vit la ville tout entière avec toutes ses organisations et corporations. On y

remarquait tout particulièrement 9.000 employés des chemins de fer, arborant à leur casquette des cocardes à l'aigle polonais, avec parmi eux une section de cheminots tchèques. Dans le public se trouvaient aussi un grand nombre d'officiers et de soldats en civil, et non seulement des Polonais, mais des Tchèques et des Yougo-slaves. Partout ils furent l'objet de chaleureuses acclamations.

A Cracovie, comme dans toute la Galicie, le moment le plus grandiose fut celui où les assistants unanimes prêtèrent le serment. Après des discours prononcés par des représentants de tous les partis du haut de cinq tribunes élevées à divers endroits de la place, il fut donné lecture d'une formule de serment que la censure n'avait pas laissé paraître dans les journaux mais qui en copies illégales avait été distribuée dans la foule à des milliers d'exemplaires. Alors toutes les mains se levèrent, toutes les têtes se découvrirent et avec un grondement de tonnerre se répéta à tous les échos de l'antique place le cri final du serment poussé par des milliers de poitrines : Et que Dieu nous soit en aide!

La cérémonie ayant pris fin, il dut y avoir quelques incidents au sujet desquels nous n'avons aucune information précise. C'est sans aucun doute à ces incidents qu'ont trait les paroles du député Daszynski, dans son dernier discours au Reichsrat, où entre autres il a dit :

« Lorsque, à Cracovie, on a voulu faire intervenir les troupes contre le peuple, il s'est montré — et je le proclame en pleine Chambre, pour que tout le monde le sache et en Autriche, et à l'étranger — il s'est montré que non seulement les soldats polonais, mais les soldats non polonais n'ont pas voulu tirer contre le peuple, n'ont pas voulu faire usage de leurs baïonnettes contre leurs frères. »

### Manifestation de la Silésie de Cieszyn (Teschen).

Au chœur unanime des voix polonaises protestant contre l'attentat de Brzesé, s'est aussi jointe celle de la Silésie de Cieszyn, antique domaine des Piast. Le 24 février eut lieu à Cieszyn une réunion solennelle protestataire à laquelle prirent part plus de 1.000 représentants de toutes les communes polonaises du pays. Il y fut voté d'enthousiasme une résolution aux termes de laquelle la réunion se solidariserait pleinement avec toutes les protestations de toute la Pologne, et imposait aux députés silésiens l'obligation d'exiger catégoriquement l'incorporation à la Pologne libre, indépendante, unifiée, de la Silésie de Cieszyn qui se considère comme partie intégrante de la patrie polonaise.

Après la réunion se produisit sur la Grand-place de la ville une manifestation pendant laquelle on chanta l'anti-allemande « Rota » (Serment) de M. Konopnicka.

## REVUE DE LA PRESSE

### La presse française.

Paris.

— **La Vie** dans son n° 3 (mars) publie un excellent article de notre distingué compatriote, M. MARYAN SEYDA, membre du Comité National Polonais. Nous recommandons cet article, intitulé « Le Rôle historique de la Pologne », à tous nos lecteurs français et en particulier à ceux qui pensent que les Polonais ne possèdent pas bien un « programme politique précis », tout comme les autres nations conscientes de leur rôle.

— **Le Mercure de France** publie en tête de son numéro du 1<sup>er</sup> mars un excellent article de M. FELIX GAFFE sur l'âme de la Pologne d'après son théâtre. Dans une exquise rapide l'auteur, remarquablement documenté, examine les chefs-d'œuvre essentiels du théâtre polonais. Le but de M. GaiFFE était d'inspirer chez les lecteurs français « le désir de mieux connaître ce qu'il a imparfaitement décrit », et il croit « éminemment opportune » la vulgarisation du théâtre polonais en France. Nous le croyons aussi et nous sommes très heureux qu'un écrivain français de talent se charge de cette campagne. Des articles comme celui de M. Félix GaiFFE sont de l'excellente propagande pour la Pologne et rendent le meilleur service à notre cause.

— Dans sa *Chronique de la Quinzaine* de la **Revue des Deux-Mondes** du 1<sup>er</sup> mars M. CHARLES BENOIST, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, député éminent et historien érudit, consacre deux pages entières (p. 236 et 237) à la Pologne. Ces pages sont inspirées par les récents événements de Pologne et par la cession du gouvernement de Chełm à l'Ukraine, ce gouvernement de Chełm, « si incontestablement polonais » — s'écrie M. Charles Benoist — « que, pour protester contre la spoliation, un double miracle s'est fait : toutes les trois Polognes se sont trouvées réunies, et dans toutes les Polognes tous les Polonais se sont trouvés d'accord ». M. Ch. Benoist, à la fois spirituel et grave, écrit encore : « En face de la tempête qui grondait, l'Allemagne a filé toute l'huile que lui laisse sa guerre sous-marine. Y en

a-t-il assez pour apaiser les flots ? Il reste à la Pologne, — à la vraie, une et historique, à la seule qui ait vécu et qui puisse vivre, — il lui reste, depuis 1772, bien des sujets, autrichiens et prussiens, de haine et de rancunes, au point que pour elle ce n'est plus un dilemme, c'est une équation qui se pose : résurrection insurrection. »

— **Le Temps** du 6 mars, dans son éditorial intitulé : *Les Alliés et le traité de Brest-Litovsk*, examine la valeur de la paix que l'Allemagne a imposée à la Grande-Russie. Le traité de la paix « est nul en droit et en fait » — dit-il. Il conseille cependant aux Alliés « d'opposer une politique à celle que l'ennemi vient de pratiquer ». A propos de la *Question polonaise* le **Temps** fait cette remarque judicieuse : « Maintenant que la paix règne, de l'aveu même des puissances centrales, sur tous les territoires voisins de la Pologne, quand les Polonais vont-ils être délivrés de l'occupation étrangère et appelés à statuer librement sur leur sort ? Si l'Allemagne ajourne encore l'exécution des promesses qui leur ont été faites, n'est-ce pas avec l'arrière-pensée de démembrer à nouveau leur pays ? »

— **La Libre Parole** du 7 mars publie un article intéressant de M. OSCAR HAVARD sur l'Ukraine.

— Dans la **Victoire** du 10 mars M. GEORGES BIENAIMÉ, notre distingué collaborateur, publie un article sur le *Nouveau Royaume de Lithuanie*. Il y donne des renseignements intéressants sur le pays, sur les prétendus « patriotes » lithuaniens et souligne le caractère polonais de la Lithuanie.

— **Le Journal des Débats** du 10 mars publie un très intéressant article, reçu d'une source polonaise, sur les *Mémoires austro-allemands et la Pologne*. Cet article met au point tous les racontars qui couraient à travers les journaux à propos de l'Armée Polonaise du général Dowbór-Musnicki.

— Dans le **Figaro** du 10 mars, POLYBE écrit sous le titre « *Reponse des lettres à lord Landsdowne* » que le comte Hertling n'est nullement d'accord avec le président Wilson. Dans la question polonaise par exemple : tandis que M. Wilson veut « un Etat polonais indépendant comprenant tous les territoires habités par des populations indiscutablement polonaises », le comte Hertling proclame que « la constitution de la Pologne n'intéresse que l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie ». Où est l'accord, lord Landsdowne ? — demande Polybe.

— **Le Temps** du 11 mars publie un intéressant et très sympathique exposé de M. le général DU MORIEZ à propos de l'Armée polonaise en Russie. L'ami distingué de la Pologne y met au point les inexactitudes qui étaient répandues par la presse au sujet du général Dowbór-Musnicki. Il recommande au public français de « tenir compte de la position atroce dans laquelle se débattent les Polonais écrasés sous le joug prussien... », et il indique aussi les devoirs de la France et de l'Entente envers la Pologne : « Renseigner les Polonais, — écrit-il — leur donner la foi dans la victoire de l'Entente ; mais leur donner aussi la foi dans son sens politique et dans sa justice, dans son inébranlable volonté de rétablir la Pologne une, indivisible, puissante, la Pologne de 1772 ; leur faire savoir que nous voyons en cette juste réparation d'un crime de lèse-nation la condition sine qua non d'une paix juste et durable, et que cette condition nous saurons l'imposer à nos ennemis communs. »

Nous sommes très reconnaissants à M. le général de Moriez d'avoir pris la défense de notre cause d'une manière si noble et si juste.

— **L'Information** du 13 mars publie un article de M. ARNAUD sur les « *Polonais d'Autriche et Polonais de Prusse* ». L'auteur examine l'attitude des Clubs parlementaires polonais de Vienne et de Berlin, conclut que « les Polonais ont encore une fois manqué de s'entendre », et ajoute que « cette discordance ne surprendra pas ceux qui connaissent, en même temps que l'indiscipline traditionnelle de leurs mœurs politiques, les difficultés de la situation à laquelle ils doivent faire face ». Nous respectons cette impartialité de l'auteur mais nous le prions de ne pas faire des conclusions hâtives. L'attitude du Club polonais de Vienne est provisoire et tout peut changer au retour du comte Czernin de Bucarest. A quoi pouvait mener l'intransigence sans réserves — que M. Arnaud semble souhaiter — du Club polonais de Vienne ? A la dissolution du Reichsrat et à l'établissement de la dictature militaire. Eh bien, il nous semble qu'aujourd'hui ce résultat était aussi indésirable pour les Polonais que pour nos frères tchèques et yougo-slaves ! A ce sujet nous nous permettons de recommander à M. Arnaud l'article de notre distingué collaborateur, M. Georges Bienaimé, sur la *Politique polonaise en Autriche* (voir page 2 du présent numéro).

— Dans l'**Affranchi** du 25 février, un sympathique journal des jeunes, nous trouvons un très intéressant article intitulé *Pologne-Lithuanie* et signé de LABUNOWO.

**B. KORAB-MERCÈRE** corrige trois fois par semaine, dans son atelier, 9, rue des Beaux-Arts. — PARIS  
Modèle vivant, nature morte. ● ● ● ●  
● ● ● ● composition, illustration.

LE GÉRANT : P. NEVEU

PARIS. — IMP. LEVE, 71, RUE DE RENNES.